

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2021 à 16H**Date de la convocation** : 12 mai 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 mai 2021 à 16h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Martine MUNOZ, Georges LOPEZ, Michel GONIN, Jean-François DELAIRE, Jean-Éric GARRET.

Membres absents excusés : Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN, Éric CABROLIER.

Membres ayant donné procuration :

Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

26

Membres du Bureau représentés :

2

Total votants :

28

PETITES VILLES DE DEMAIN

PLAN DE FINANCEMENT DU POSTE DE CHEF DE PROJET

Rapporteuse : Rachel BOURNIER, Vice-Présidente

Dans le cadre de l'appel à projet Petites Villes de Demain, le Bureau Communautaire du 23 février 2021 a approuvé le recrutement d'un chef de projet par Thiers Dore et Montagne et le financement du poste par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) à hauteur de 75% avec une aide plafonnée à 45 000 € du salaire annuel avec charges.

Suite au recrutement, il est proposé le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Chef de projet : coût annuel chargé	61 000 €	ANCT	45 000 €
		COURPIERE	8 000 €
		PUY-GUILLAUME	8 000 €
TOTAL	61 000 €	TOTAL	61 000 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à solliciter la subvention correspondante auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ;
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 28

Membres présents : 26

Membres représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 28

Pour : 28

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

